Actualités..... p. 1
Entreprises..... p. 2
Événements..... p. 3
Annonces légales... p. 3

La Journée Vinicole de la Journée Vinicole de

N° 21951

LE QUOTIDIEN DES VINS ET SPIRITUEUX DEPUIS 1927

6 JUILLET 2007

Actualités

Réforme de l'OCM Vin

La production accueille défavorablement la proposition

La proposition de réforme de l'OCM vitivinicole que la Commission européenne a rendue publique le 4 juillet 2007 suscite de multiples réactions, souvent défavorables, de la part des organisations professionnelles. Si elles s'accordent sur la nécessité d'une réforme et en partagent d'une manière générale les grands objectifs, de profondes divergences apparaissent quant aux moyens de les atteindre. Certaines dénoncent l'orientation « ultra-libérale » de la proposition, et déplorent que la Commission ait choisi la déréglementation comme modèle. D'autres son manque d'ambition pour favoriser

la consommation de vin et conquérir de nouveaux marchés. Plusieurs dispositions proposées sont par ailleurs considérées comme inacceptables, dans la mesure où elles vont à l'encontre des intérêts de la viticulture française, et européenne. Bien que la Commission ait réduit de moitié l'objectif d'arrachage du vignoble européen, les propositions relatives à la fin des régimes de distillation, à la suppression de la chaptalisation, à la libéralisation des droits de plantation, à l'étiquetage, et à la répartition budgétaire, promettent des débats animés dans les mois à venir.

Vins d'appellation d'origine : la Commission doit « revoir sa copie » !

Réunis à Bruxelles à l'occasion de la présentation par la Commission de son projet de réforme de l'OCM vin, les producteurs de vin d'appellation d'origine espagnols, français, italiens et portugais « regrettent que les bonnes intentions de la Commission à l'égard des vins d'appellation d'origine (AO) ne se traduisent concrètement ». Ils considèrent que le projet est « dangereux pour leur secteur et manque d'ambition ». L'ANDOVI, la CNAOC, la CONFERENCIA, la FEDERDOC et l'IVDP critiquent la définition très vague de l'appellation d'origine qui est proposée, et rejettent la proposition de libéralisation des plantations à partir de 2014. Elle pourrait entraîner une augmentation de 1 million d'hectares du vignoble européen dédié aux

appellations d'origine. « La liberté de planter risque de déstabiliser le marché des vins à appellation d'origine, qui ne seront pas à l'abri d'une surproduction, de la chute des prix, et à terme de la remise en cause des efforts qualitatifs » a déclaré Christian Paly, président de la CNAOC. Les cinq organisations demandent à la Commission de « revoir sa copie », en y intégrant des outils efficaces, tels que la gestion du potentiel de production, un renforcement de la définition et de la protection de l'appellation d'origine, et des moyens plus importants sur la promotion. La position des organisations de vins à appellation d'origine est accessible sur notre site. http://www.journee-vinicole.com/biblio/rapports/Vins-AO-reforme-ocm_04-07-07.pdf

« Une solide base de négociation » pour les négociants français

Les négociants en vins français, réunis au sein de l'Association Générale des Entreprises Vinicoles (EGVF et AFED) ont accueilli favorablement la proposition de la Commission européenne qui constitue « une solide base de négociation pour permettre aux entreprises et aux vins français d'être plus compétitifs tant sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs ». L'AGEV souligne que « cette proposition met en évidence l'inadéquation des mesures actuelles de gestion de marché, prône une réforme en profondeur, et affiche, comme axe prioritaire, une plus grande ambition pour la conquête de nouveaux consommateurs et de nouveaux marchés ». L'AGEV considère cependant que la proposition de réforme « n'est pas d'une égale ambition pour assurer une plus grande compétitivité

et une meilleure gestion du développement durable des productions viticoles, en particulier pour ce qui concerne la gestion du potentiel de production». Elle souligne l'absence d'une véritable stratégie commerciale extérieure européenne proactive et ambitieuse, avec des moyens appropriés, et de l'affirmation de la spécificité de l'OCM Vin. « Au total nous nous félicitons de la proposition de la Commission européenne qui constitue une solide base de négociation. Nous travaillerons à l'améliorer, avec pour objectif essentiel de renforcer la compétitivité de nos productions », ont déclaré Pierre Menez et Bruno Kessler, co-présidents de l'AGEV. La position de l'AGEV est accessible sur notre site. http://www.journee-vinicole.com/biblio/rapports/AGEV_OCM_02-07-07.pdf

CFVDP: une réforme « inadaptée et incohérente »

La Confédération Française des Vins de Pays dénonce dans un communiqué « une réforme inadaptée et incohérente ». Elle considère que « les certitudes affichées par la Commission européenne sont dangereuses et les propositions de réforme ultralibérales qui en découlent auront pour effet de sacrifier de nombreux producteurs ». La CFVDP dénonce un plan d'arrachage massif, la libéralisation des plantations après 2013, la suppression des mécanismes de régulation de la production, et la libéralisation de certaines mentions d'étiquetage tel que le cépage. « Cette proposition aura pour conséquence de déstabiliser le secteur des vins de pays utilisant la mention du cépage et qui pourtant

se porte bien et notamment à l'export. Elle serait par ailleurs catastrophique pour le consommateur qui ne pourrait plus faire de différence entre un vin de table, un vin de pays et une AOC avec mention du cépage ». Pour Jean Huillet, président de la CFVDP, « le secteur a effectivement besoin d'une réforme mais celle proposée par la Commission européenne n'est pas acceptable et doit être retirée. Cette proposition manque d'ambition notamment au niveau de la promotion et son caractère ultralibéral déstabilisera l'ensemble du secteur et ce sont les vignerons qui en paieront le prix ». La position de la CFVDP est accessible sur notre site. http://www.journee-vinicole.com/biblio/rapports/CFVDP-cp-040707.pdf

Michel Barnier : « des orientations nouvelles mais des solutions encore mal adaptées »

« Autant la France peut partager les principaux objectifs de cette réforme, autant d'importantes divergences apparaissent quant aux moyens mis en œuvre pour les atteindre. Cette réforme ne pourra être acceptée par la France que si elle prend en considération les intérêts bien compris de la filière viticole française et européenne. Je serai extrêmement vigilant et ferme sur l'ensemble de ces points et très actif dans la négociation qui s'engage. Je maintiendrai dans les semaines et mois à venir une étroite concertation avec les différents responsables de la filière viticole française», a déclaré le ministre de l'agriculture, Michel Barnier. La proposition de la Commission contient, selon le ministre, un certain nombre de dispositions qui « ne sont pas acceptables dans la mesure où elles vont clairement à l'encontre des intérêts de la viticulture française et européenne et des objectifs de compétitivité. » La déclaration du ministre peut être consultée sur notre site. http://www.journee-vinicole.com/biblio/ rapports/Barnier-cp_ocm_040707.pdf

AREV : une « potion imbuvable en l'état »

L'Assemblée des Régions Européennes Viticoles constate que la proposition législative de réforme de l'OCM-Vin présentée le 4 juillet est « pratiquement identique » à la Communication faite en juin 2006. Elle regrette « l'obstination de la Commission » et que celle-ci ait choisi « pour la viticulture européenne de suivre le modèle déréglementé du nouveau monde ». L'AREV constate également que « tout en se désengageant financièrement, la Commission s'arroge plus de compétences aux dépens du Conseil». Elle réaffirme qu'elle est favorable à « une réforme en profondeur visant à pallier les aberrations du système actuel, à moderniser le secteur et à améliorer sa compétitivité », réitère sa demande de mise en place d'un Observatoire Européen de la Viticulture, et souhaite, « eu égard à la spécificité du secteur vitivinicole, un débat d'orientation politique au sein du Conseil des Ministres de l'agriculture avant toute négociation technique». La position de l'AREV peut être consultée sur notre site. http://www.journee-vinicole.com/biblio/ rapports/AREV Communique.pdf

Vignerons Catalans en Roussillon

Le papillon s'est posé sur une nouvelle collection : Terroir Catalan

Si certains exposants se plaignaient d'une fréquentation moindre lors du dernier salon Vinexpo à Bordeaux, les Vignerons Catalans ne furent pas de ceux-là. En effet, pendant toute la durée de l'événement, leur stand n'a pas désempli. Preuve, s'il en fallait, qu'une démarche marketing pertinente, visible et active permet encore de séduire les professionnels et, par extension, les consommateurs.

Cela fait désormais plusieurs salons que le stand des Vignerons Catalans ne passe pas inaperçu: depuis le lancement officiel de sa marque « Fruité Catalan » à Vinexpo en 2005, le groupement emploie les mêmes méthodes pour attirer les visiteurs. Et l'expérience lui

Villages, déclinée en fonction de thématiques gustatives affichées de manière claire et bien lisible sur le devant de la bouteille. Ne parlons pas véritablement d'étiquette puisque, même s'il y en a une - inaltérable - celle-ci se fond dans le design global de la bouteille.

Ces thématiques gustatives, ou « prénoms » comme les ont baptisé les Vignerons Catalans, permettent au consommateur d'appréhender le profil du contenu: «Ample et Aromatique », « Charpenté et Epicé », « Enrobé et Minéral » et « Soyeux et Généreux » ; quatre accroches gustatives pour illustrer les caractéristiques de chaque





donne raison car visiblement, cela marche. Distribution de fruits pour attirer l'attention sur le caractère fruité des vins, mais aussi de bouteilles pour que les visiteurs puissent juger par eux-mêmes en dehors du contexte du salon, et également un stand ouvert et un staff très disponible, sont autant de techniques utilisées pour créer en premier lieu, une rampe de lancement puis, dans un deuxième temps, pour générer et maintenir une dynamique. Cette année, Vinexpo fut l'occasion de présenter le deuxième échelon de la pyramide qualitative imaginée par les Vignerons Catalans: Terroir Catalan, une collection de quatre AOC Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon

Quand le contemporain s'appuie sur le traditionnel

La gamme a été développée en collaboration avec Dominique Laporte et la signature du meilleur sommelier de France paraît aussi en bonne place sur Terroir Catalan pour apporter une caution professionnelle à la marque. Idem pour le logo AOC, susceptible de rassurer le consommateur sur la qualité du produit, comme c'est

le cas du millésime et de l'origine. « Ce sont des bouteilles qui parlent aux consommateurs sachant que Terroir Catalan exprime un concept plus complexe que Fruité Catalan » explique Anne Lataste, chef de produit. «L'objectif à travers l'utilisation de "prénoms" est de montrer la diversité que l'on peut obtenir à partir de terroirs différents ». Malgré l'accent mis sur des valeurs traditionnelles comme les terroirs et l'AOC, Terroir Catalan s'affirme résolument en

rupture avec les codes classiques : du verre blanc de la bouteille qui permet une transparence réelle et figurative au bouchon haute technologie, le Guala Seal Elite, en passant par le code coloriel tendance sans oublier un site internet dédié, tout est pensé pour offrir une lecture facile du produit.



Tous les movens dans la même locomotive

Lancé il y a à peine un mois, Terroir Catalan est commercialisé sur le plan local dans un premier temps, à un prix de vente consommateur de 4,99 euros dans la grande distribution

française. Ce positionnement permet de rémunérer les producteurs engagés dans la démarche à un cran au-dessus de ce que touchent les vignerons impliqués dans Fruité Catalan, les contraintes qualitatives étant, bien évidemment, plus importantes. Pas question pour autant de négliger les 600 autres références du groupement: « Fruité Catalan et Terroir Catalan permettent de ramener les clients vers les autres marques » explique en effet Christophe Palmowski, directeur marketing. Si ces deux marques sont pour l'heure les plus visibles, elles ne sont pas pour autant celles qui génèrent le plus de volumes. Sur une commercialisation globale supérieure à 35 millions de bouteilles, Fruité Catalan ne

représente en effet qu'une "petite" part, avec des ventes de l'ordre de 2 millions de cols. L'investissement dans ces deux marques découle en réalité d'une volonté de ne pas disperser les fonds disponibles : « nous mettons tous nos moyens dans la même locomotive. Cela ne sert à rien de saupoudrer » conclut Christophe Palmowski, qui réfléchit actuellement à la création du troisième échelon qualitatif de la pyramide catalane, cette fois dans la catégorie « Icon ».

Sharon Nagel



2006@Vini-Media - "Toute représentation, distribution ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou des ayants droit ou ayants cause est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle)".

La Journée Vinicole

Attentats contre les locaux de fédérations de caves

« Pathétique! », estiment les Jeunes Agriculteurs

Suite aux attentats perpétrés contre les locaux des fédérations de caves coopératives de l'Hérault et de l'Aude dans la nuit du 2 au 3 juillet 2007, les Jeunes Agriculteurs du Languedoc-Roussillon souhaitent apporter « leur entière solidarité » aux structures qui ont été touchées : « Nous tenons à dire qu'il ne faut pas se tromper : c'est une minorité, agissant dans l'ombre, qui n'a que faire de la démocratie et qui veut imposer son dictat à la majorité en place. Des hommes, et des femmes sont élus par la profession et contribuent, par leurs missions, à nous sortir du marasme dans lequel nous nous trouvons à l'heure actuelle. La démocratie doit rester intacte. Ces agissements sont néfastes pour la profession et nous tenons à dire qu'ils ne sont pas représentatifs. Vides de toute proposition, ces actions

ne feront certainement pas remonter le cours du vin et ne servent en aucune manière la profession. Nous vivons des moments difficiles sur nos exploitations, et se jeter des pierres n'est que pure lâcheté. Peu d'entre nous ont le courage et la force de prendre la responsabilité de gérer cette crise tant le travail à mener est parsemé d'embûches déjà nombreuses au quotidien. Nous devons donc nous serrer les coudes pour avancer ensemble, unis par la motivation de s'en sortir en bloc. Il faut qu'il n'y ait aucune faille dans notre position. La profession toute entière doit faire bloc. Face aux négociations importantes qui se tiennent en ce moment à Bruxelles, il ne faut pas oublier que notre avenir est en jeu », rappellent les Jeunes Agriculteurs du Languedoc-Roussillon.

Var

« Jours de fête » dans les caves coopératives

Les vignerons coopérateurs invitent le public à leur rencontre du 16 juillet au 15 août. L'occasion pour les amateurs de découvrir les paysages et le patrimoine du Var à travers les caves coopératives en fête, leurs produits reflétant la typicité et la diversité des terroirs du département. Du littoral à l'arrière-pays en passant par le centre Var, la Sainte-Baume et ses environs, et le massif et la plaine des Maures, chaque cave proposera des animations diverses : présentation du métier de

vigneron coopérateur, visite de la cave et du vignoble, dégustation et collation, exposition de photos, musique, repas vigneron et participation au jeu-concours avec un séjour en ferme auberge dans le Var et des bouteilles de vin à gagner. Sous le signe de la fête, du partage et de la convivialité, les « Jours de fête » permettront aux vignerons de mieux faire connaître l'activité, les hommes, l'état d'esprit coopératif et la qualité des productions.

Hérault

2ème Nocturne Vigneronne de Pézenas

Découvrir le remarquable joyau d'architecture et d'histoire qu'est la ville Pézenas tout en dégustant les vins de l'appellation Coteaux du Languedoc Pézenas "à la fraîche", c'est l'alléchant programme que propose la 2ème Nocturne Vigneronne de Pézenas. Le 19 juillet, cette « randonnée pédestre citadine », ponctuée de haltes dégustations permettra de découvrir les productions de 19 vignerons. À partir de 18 h "armés" d'un verre, d'une paire de couverts, d'un plan et d'un carnet de dégustation, les participants pourront découvrir la

ville de Molière et de Boby Lapointe dans un circuit organisé tel un jeu de l'oie. 5 étapes permettront de se restaurer et de boire au son d'animations musicales. Un spectacle de rue, animé par la troupe de théâtre « l'Echarpe Blanche » ainsi que des visites commentées par des animateurs de l'Office du Tourisme seront également au menu. Renseignements pratiques : Office du Tourisme de Pézenas Val d'Hérault : 04 67 98 36 40. Prix par personne : 43 euros, tarif réduit 39 euros pour des groupes de 10 personnes et les étudiants.

« Découvertes 2007 »

Le Calvados Pays d'Auge, élu meilleur spiritueux à Vinexpo

Seize journalistes dégustateurs et sommeliers internationaux ont proclamé dans la catégorie "Découvertes 2007", le Calvados Pays d'Auge 12 ans d'âge de la maison Lecompte, lors du salon Vinexpo. Le jury s'était fixé comme ambitieuse mission de désigner "LE" spiritueux alliant goût unique et packaging attrayant, parmi tous les alcools exposés dans la plus belle et la plus imposante des vitrines du monde du vin et des spiritueux. 11 flacons ont été présélectionnés avant l'ultime dégustation réalisée à l'aveugle : un verdict unanime récompensant un Calvados AOC Pays d'Auge. Déjà médaille d'or à l'International Wines & Spirit Competition à San Francisco en 2004, ce calvados 12 ans d'âge est reconnu pour son équilibre, son goût unique et la complexité des arômes procurant délicatesse et longueur en bouche. Son packaging séducteur par sa modernité illumine l'élégance et la sobriété de cette bouteille noire, scellée à la cire et précieusement présentée dans son coffret. Une remarquable récompense que partage l'Interprofession des Appellations Cidricoles et l'ensemble des producteurs de l'AOC Calvados Pays d'Auge... Véritable lumière sur le savoir-faire et la qualité de cet alcool séculaire.

Annonces

légales, juridiques et officielles

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de la décision de gérance du 4 juin 2007, il résulte que le siège social de la S.A.R.L. MONEDITEUR.COM, au capital de 2 000 euros, dont le siège social est Le Hameau Saint Clair, Impasse des Rèves à 34200 SÈTE, immatriculé au RCS de SÈTE sous le numéro 483 909 164 a été transfèré Impasse Gaffinel 34200 SÈTE, à compter du 27 juillet 2007.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de SÈTE.

0707704 Pour avis et mention.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de la décision de gérance du 4 juin 2007, il résulte que le siège social de l'EURL LES NOUVELLES PRESSES

DU LANGUEDOC, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Le Hameau Saint Clair, Impasse des Rêves à 34200 SÈTE, immatriculé au RCS de SÈTE sous le numéro 492 348 982 a été transféré Impasse Gaffinel 34200 SÈTE, à compter du 27 juillet 2007.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de SÈTE.

0707705 Pour avis et mention.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP à Bédarieux le 22 juin 2007, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : <u>Dénomination sociale</u>: RAJA.

Forme sociale: société civile immobilière, Siège social: 03, impasse St-Louis, BEDARIEUX 34600.

Objet social: - l'acquisition d'un immeuble sis à Bédarieux, 03, impasse St-Louis, l'exploitation et la mise en valeur de cet immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble.

<u>Durée</u>: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

<u>Capital social</u> : 88 000 €.

<u>Gérance</u>: M. BOUARFA Rachid, demeurant 13, av. Jules Ferry, 34130 SAINT-AUNÈS. <u>Immatriculation</u> de la société au registre du commerce et des sociétés de BÉZIERS.

0707707

La gérance.

NOMINATION DE COGÉRANT

SARL KERVAN RCS MONTPELLIER 414 042 028

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 01/06/2007, les associés ont décidé que Monsieur TOGAY Mehmet,

demeurant 223, rue Pierre Cardenal, rés. Flamant, 34080 Montpellier est nommé cogérant à effet du 1^{er} juin 2007. Les statuts seront modifiés en conséquence.

707706 La gérance.

La Journée Vinicole

Quotidien

Parc industriel Cresse-Saint-Martin 34660 Cournonsec Tél. (33) (0)4 67 41 59 59

Fax (33) (0)4 67 41 59 58 Commission paritaire: 0707T87409

Dir. de la publication et rédacteur en chef :

Benoît Causse

Web: http://www.journee-vinicole.com E-mail: contact@journee-vinicole.com

2006@Vini-Media - "Toute représentation, distribution ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou des ayants droit ou ayants cause est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle)".